



**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា  
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King  
Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

**អង្គការគាំពារជនរងគ្រោះ**  
**Victims Support Section**  
**Section d'appui aux victimes**

Phnom Penh, le 21 avril 2014

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**SOUTIEN LARGEMENT ASSURÉ  
POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE RÉPARATION DEMANDÉS  
PAR LES VICTIMES DU RÉGIME KHMER ROUGE**

Les projets de réparation demandés par les parties civiles dans le cadre du premier procès du dossier n° 002 devant les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) ont recueilli un large soutien. Les réparations envisagées sont destinées aux victimes du régime du Kampuchéa démocratique qui a dirigé le Cambodge de 1975 à 1979. La Section d'appui aux victimes et la Section des co-avocats principaux pour les parties civiles, services des CETC responsables de cette entreprise novatrice visant à répondre aux dommages subis par les victimes du régime khmer rouge, tiennent à exprimer leur gratitude aux donateurs, aux autorités nationales et aux organisations de la société civile qui se sont engagés financièrement, politiquement ou techniquement en faveur des 13 projets de réparation demandés dans le cadre de ce premier procès.

Les parties civiles demandent à la Chambre de première instance d'accueillir ces mesures de réparation en tant que moyens de reconnaissance des victimes du régime khmer rouge, d'atténuation des dommages et des souffrances qu'elles ont subis, de restauration de leur dignité et de préservation de la mémoire collective. En cas de verdict de culpabilité des accusés, les réparations morales et collectives que la Chambre de première instance peut accorder aux parties civiles doivent remplir certaines conditions. Chaque projet envisagé doit notamment présenter des garanties suffisantes de financement extérieur. La Chambre de première instance avait fixé au 31 mars 2014 l'échéance à laquelle les parties civiles devaient lui fournir tous documents et renseignements supplémentaires sur les projets de réparation demandés, y compris une actualisation de leurs perspectives de financement.

À présent que cette échéance est écoulée, la Section d'appui aux victimes et la Section des co-avocats principaux pour les parties civiles sont heureuses d'annoncer qu'à une

exception près, tous les projets de réparation nécessitant un financement ont recueilli des garanties financières suffisantes. Le tableau présenté en annexe de ce communiqué de presse répertorie ces projets tels qu'ils ont été soumis à la Chambre de première instance, avec les renseignements relatifs à leur financement.

La Section d'appui aux victimes est un service des CETC chargé de faciliter et de coordonner la participation des victimes au processus judiciaire, sans toutefois assurer leur représentation en justice. En étroite collaboration avec la Section des co-avocats principaux pour les parties civiles, la Section d'appui aux victimes a également pour fonction de déterminer et d'élaborer les mesures de réparation demandées par les parties civiles, de mobiliser les ressources extérieures, financières ou autres, nécessaires à leur mise en œuvre, et d'assurer par la suite leur mise en œuvre.

### **Pour prendre contact avec la Section d'appui aux victimes**

M. Hang Vannak  
Chef de section  
Courriel : [hang.vannak@eccc.gov.kh](mailto:hang.vannak@eccc.gov.kh)

+++

### **Pour prendre contact avec la Section des affaires publiques**

M. Neth Pheaktra  
Attaché de presse  
Tél. mobile : +855 (0)12 488 156  
Tél. fixe : +855 (0)23 861 564  
Courriel : [neth.pheaktra@eccc.gov.kh](mailto:neth.pheaktra@eccc.gov.kh)

M. Lars Olsen  
Juriste  
Tél. mobile : +855 (0)12 488 023  
Tél. fixe : +855 (0)23 861 669  
Courriel : [olsenl@un.org](mailto:olsenl@un.org)

**Annexe : Tableau des réparations demandées par les parties civiles dans le cadre du premier procès du dossier n° 002**

Intitulé du projet	Principaux partenaires	Description	Donateurs
<b>1. Journée nationale de mémoire</b>	Gouvernement royal du Cambodge	Instauration d'une journée nationale cambodgienne à la mémoire des victimes et des rescapés du régime khmer rouge ; le projet bénéficie de l'accord de principe du Gouvernement royal du Cambodge.	Financement non requis
<b>2. Initiative pour des mémoriaux publics</b>	Kdei Karuna (KdK) Youth for Peace (YfP)	Aménagement d'un petit nombre (environ six) de sites-mémoriaux publics ; le projet donnera également lieu à un travail de vérité et d'éducation mobilisant parties civiles, communautés locales et autres parties prenantes à travers le pays.	<i>[donateur à déterminer]</i>
<b>3. Mémorial en hommage aux victimes, « à ceux qui ne sont plus là »</b>	Séra ING (artiste) ANVAYA Ambassade de France OUBA SAS ACYC SARL Architectes	Réalisation d'un ensemble de monuments sculpturaux qui seront installés sur un socle triangulaire près de l'ambassade de France à Phnom Penh ; le projet évoquera les événements qui ont touché la population de Phnom Penh en avril 1975, lorsque la capitale a été évacuée de force par les Khmers rouges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ République française</li> <li>▪ M<sup>me</sup> Catherine Quéré (députée française)</li> <li>▪ M. Avi Assouly (député français)</li> <li>▪ ANVAYA</li> <li>▪ OUBA SAS</li> <li>▪ ACYC SARL Architectes</li> </ul>
<b>4. Monument pour les Cambodgiens de France à la mémoire des victimes des Khmers rouges</b>	Fédération international des droits de l'homme (FIDH) Les Victimes du génocide des Khmers rouges (VGKR) Mémorial des victimes du génocide commis par les Khmers rouges (MVGKR)	Édification à la Grande Pagode de Vincennes (Paris) d'un monument à la mémoire des victimes du régime khmer rouge ; le projet mettra à la disposition des Cambodgiens de France un lieu où les proches des victimes et les rescapés du régime khmer rouge pourront tenir des cérémonies et honorer la mémoire des disparus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Barreau de Paris</li> <li>▪ VGKR</li> <li>▪ MVGKR</li> </ul>
<b>5. Témoignage thérapeutique</b>	Transcultural Psychosocial Organization (TPO)	Mise sur pied d'un programme de thérapie par le témoignage s'adressant à environ 200 parties civiles ; le but du projet est de permettre à la partie civile, soutenue et aidée par un professionnel de la santé mentale, de relater les faits traumatisants qu'elle a vécus, de mettre ce témoignage par écrit et d'en lire des extraits ou d'en faire lire à l'occasion d'une cérémonie publique tenue conformément à ses croyances et traditions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)</li> <li>▪ Stiftung Kriegstrauma-Therapie</li> <li>▪ Commonwealth d'Australie</li> </ul>

**Annexe : Tableau des réparations demandées par les parties civiles dans le cadre du premier procès du dossier n° 002**

Intitulé du projet	Principaux partenaires	Description	Donateurs
<b>6. Groupes d'entraide pour la réadaptation</b>	Transcultural Psychosocial Organization (TPO)	Mise sur pied de groupes d'entraide locaux et professionnellement encadrés ; le projet permettra à des personnes librement associées de se réunir pour s'aider les uns les autres à accroître leur bien-être, développer leurs facultés de réadaptation et surmonter leurs souffrances traumatiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)</li> <li>▪ Stiftung Kriegstrauma-Therapie</li> <li>▪ Commonwealth d'Australie</li> </ul>
<b>7. Expositions permanentes consacrées aux transferts forcés et à Tuol Po Chrey</b>	Centre de documentation du Cambodge (DC-Cam)	Installation dans les musées provinciaux de Battambang, Banteay Meanchey, Kampong Thom, Takeo et Svay Rieng d'expositions permanentes consacrées aux transferts forcés de population et aux exécutions à Tuol Po Chrey ; les thèmes de ces expositions pourront changer au fil du temps pour rendre compte d'autres faits vécus par les victimes et les parties civiles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)</li> </ul>
<b>8. Exposition itinérante consacrée aux transferts forcés et à Tuol Po Chrey</b>	Kdei Karuna (KdK) et Youth for Peace (YfP)	Mise sur pied d'une exposition interactive visant à instruire le public cambodgien sur l'histoire des Khmers rouges, les CETC et les épreuves vécues par les parties civiles, en particulier lors des transferts forcés de population ; le projet fera appel à des moyens multimédia, tels que le film et d'autres supports audiovisuels, et à des activités participatives pour encourager les visiteurs à élargir leurs connaissances des sujets présentés et à y réfléchir de manière approfondie, en rapprochant ces sujets de leurs propres vies et de la société cambodgienne d'aujourd'hui.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)</li> <li>▪ Institut allemand des relations étrangères (IFA)</li> <li>▪ Narrowcasters Pty Ltd</li> </ul>
<b>9. Chapitre sur les transferts forcés et sur Tuol Po Chrey dans un manuel de l'enseignant</b>	Centre de documentation du Cambodge (DC-Cam)	Inclusion d'un chapitre sur les transferts forcés de population et sur le site d'exécution de Tuol Po Chrey dans le manuel de l'enseignant <i>Teacher's Guidebook: The Teaching of A History of Democratic Kampuchea (1975-1979)</i> publié par le DC-Cam, en collaboration avec le Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports, pour assurer l'enseignement du génocide à l'école ; le chapitre abordera l'histoire du Kampuchéa démocratique et les faits vécus par les victimes et les parties civiles, en utilisant une méthodologie interactive, axée sur l'apprenant, et favorisant l'esprit critique, l'apprentissage autonome, la réflexion et la discussion.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Société allemande pour la coopération internationale (GIZ)</li> </ul>

**Annexe : Tableau des réparations demandées par les parties civiles dans le cadre du premier procès du dossier n° 002**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Principaux partenaires</b>	<b>Description</b>	<b>Donateurs</b>
<b>10. Centre d'animation pour l'apprentissage de la paix à Samrong Khnong</b>	Youth for Peace (YfP)	Construction et gestion d'un Centre d'animation pour l'apprentissage de la paix dans le village de Samrong Khnong (province de Battambang), lieu historique où le régime Khmer rouge a perpétré des massacres ; constitué d'un centre d'information, d'un musée et d'une salle destinée aux activités de dialogue, le Centre fera appel aux ressources humaines et financières de la collectivité pour s'établir et mener à bien ses activités ; il s'agira de transformer le passif historique de l'endroit en un investissement dans l'avenir, en y créant, avec la participation de la population locale et des parties civiles, un lieu de commémoration, de souvenir, de dialogue et d'éducation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Direction suisse du développement et de la coopération (DDC)</li> </ul>
<b>11. Recueil illustré de récits livrés par les parties civiles</b>	Cambodian Human Rights Action Committee (CHRAC)	Production d'une seconde édition du recueil de récits livrés par les parties civiles au CHRAC ; grâce au pouvoir de l'écrit et de l'image, les parties civiles devenues narrateurs pourront faire entendre des voix habituellement perçues comme impuissantes et marginales, et avoir un sentiment de justice grâce à la consignation et à la reconnaissance de leur vécu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Société allemande pour la coopération internationale (GIZ)</li> </ul>
<b>12. Publication et distribution du jugement qui sera rendu à l'issue du premier procès dans le cadre du dossier n° 002</b>	Section des co-avocats principaux pour les parties civiles - Section d'appui aux victimes - Section des affaires publiques	Mise à la disposition des parties civiles, en version intégrale et résumée, du jugement qui sera rendu à l'issue du premier procès dans le cadre du dossier n° 002 ; la version résumée sera constituée par le résumé officiel des CETC et/ou par un résumé spécialement conçu pour être à la portée et répondre aux intérêts des parties civiles, de leurs familles et du grand public, présentant le jugement et l'action civile en termes ordinaires et expliquant ses points principaux au moyen d'illustrations instructives et parlantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement</li> <li>▪ Section des affaires publiques</li> <li>▪ M. David Scheffer (Ambassadeur)</li> </ul>
<b>13. Publication des noms des parties civiles sur le site Web des CETC</b>	Section des co-avocats principaux pour les parties civiles - Section d'appui aux victimes - Section des affaires publiques	Publication des noms des parties civiles et de renseignements d'identité succincts les concernant à la fois dans le jugement écrit que la Chambre de première instance rendra à l'issue du premier procès dans le cadre du dossier n° 002 et sur le site Web des CETC, en reconnaissance des souffrances qu'elles ont connues et de la part qu'elles ont prise au procès.	Financement non requis
<b>Contribution totale garantie :</b>			<b><u>770 275,80 dollars É.-U.</u></b>